

Détail de l'offre :

FORFAIT Assistance annuelle : à définir sur devis

(couvrant le temps d'analyse et de prise en main des documents d'urbanisme à appliquer, la mise à disposition du personnel, un forfait d'heures d'assistance téléphonique (exemple 12 h par an).

Possibilité de réunions

Grille tarifaire par dossier¹ :

- Déclaration préalable : 300 €HT
- PC d'un pavillon : 400 €HT
- PC groupé 3 logements ou PC bâtiment d'habitat collectif (moins de 1000m² de SDP²): 600 €HT
- PC autre qu'habitat (- de 300m² de SDP) : 400 € HT
- PC autre qu'habitat (entre 300 et 1.000 m² de SDP) : 600 €HT
- Permis d'aménager : 950 €HT
- PC plus de 1.000m² de SDP : 750 €HT
- Certificat d'urbanisme opérationnel : tarif du projet assimilable

*¹ Prix indicatif non contractuel – A définir sur devis
en fonction de la nature précise de l'assistance*

² SDP : Surface de plancher